

Carburants alternatifs pour les mobilités : un enjeu majeur et stratégique pour l'Occitanie !



Carburants alternatifs pour les mobilités : un enjeu majeur et stratégique pour l'Occitanie !

Le 10 juin dernier, Emeline LAFON, conseillère départementale du Fezensac, a été rapporteure d'un important avis pour le CESER Occitanie lors de sa plénière à Gruissan, qui fut voté à l'unanimité.

Membre du Conseil Economique Social Environnemental d'Occitanie depuis 2017, vice-présidente déléguée depuis 2021, elle a choisi de s'engager sur cette saisine de la Présidente de Région Carole DELGA particulièrement complexe « Les enjeux de production en Occitanie de sources de carburants décarbonés (carburants renouvelables et bas-carbone) pour les mobilités ».



Pour rappel, le CESER est, auprès du Conseil Régional et de sa Présidente, une assemblée consultative. Composé de membres issus d'organisations socio-professionnelles diverses représentant la société civile organisée et reconnus pour leurs compétences, leur sens de l'intérêt général et leur expérience, le CESER est un lieu d'écoute, d'échange, un laboratoire d'idées pour répondre aux besoins des citoyens. Le dialogue instauré doit permettre d'aboutir à une vision partagée de l'intérêt régional, au-delà de tout clivage. Les Avis du CESER, rendus dans le cadre d'une saisine obligatoire de la Présidente de Région ou d'une autosaisine, constituent des outils d'aide à la décision publique.



Le secteur des transports intérieurs représente le deuxième poste d'émissions de gaz à effet de serre en Europe. Le dioxyde de carbone (CO2) est le premier polluant des gaz à effet de serre. L'Europe s'est engagée dans la décarbonation des mobilités par le développement de solutions alternatives de carburants limitant la libération supplémentaire de dioxyde de CO2 d'origine fossile dans l'atmosphère.

Les carburants alternatifs pour les mobilités (biocarburants, carburants de synthèse/électro-carburants, électricité et hydrogène) ont vocation à remplacer progressivement, d'ici 2050, en Europe, ceux issus de matières organiques fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel) stockées dans les sols depuis des milliers d'années et libérées par l'Homme. Les carburants alternatifs émettent toujours du CO2, mais en quantité moindre par rapport aux carburants fossiles. Mais surtout, ils sont plus vertueux, car ils recyclent celui déjà présent à la surface de la terre, sans augmenter les stocks libérés du sous-sol.

Développer les carburants alternatifs en Occitanie, est une opportunité pour le territoire de favoriser des développements industriels et économiques, des filières qui portent l'économie régionale (l'aéronautique et le ferroviaire notamment), de préserver et créer des emplois non-délocalisables, de promouvoir une économie circulaire... dans le respect de l'environnement.

Produire des carburants alternatifs en Occitanie est source de moindre dépendance à l'extérieur, de souveraineté énergétique pour le territoire, la France et l'Europe et de développement durable et soutenable.

« **Les carburants alternatifs pour les mobilités sont un enjeu majeur et stratégique pour l'Occitanie !** », telle est la réponse du CESER Occitanie à la saisine de la Présidente du Conseil régional sur les enjeux de développement en Occitanie de sources de carburants décarbonés (carburants renouvelables et bas-carbone) pour les mobilités.

L'Occitanie possède des atouts indéniables (matières premières, tissu industriel, R&D, formations, politiques favorables...) pour devenir une région productrice de carburants alternatifs. Par ses politiques et ses actions, le Conseil régional s'est engagé dans cette voie.



Investir aujourd'hui !

Le CESER relève l'urgence d'un engagement fort et financier du Conseil régional afin de produire un effet de levier vis-à-vis des investisseurs potentiels dans les projets d'implantation d'unités de production de carburants alternatifs en Occitanie. C'est une nécessité pour déclencher les investissements et attirer des projets.

Soutenir en parallèle les usages et les productions !

Le CESER préconise au Conseil régional de soutenir tout autant la transition des usages qu'en parallèle le développement de la production, afin que le marché trouve son équilibre et se pérennise.

Communiquer !

Le CESER attire l'attention du Conseil régional et des services de l'État en région sur la nécessité de penser des dispositifs, d'améliorer le dialogue et l'acceptation sociale pour aboutir à un projet de territoire qui soit réellement partagé et plus intégré aux réalités du territoire et aux besoins d'information des populations.

Pour une stratégie industrielle de développement des carburants alternatifs qui tient compte des piliers sociaux et environnementaux, en Occitanie !

L'avis, porté par la commission 3 « Activités et Mutations économiques, Economie Sociale et Solidaire, Transitions et Filières énergétiques », est disponible dans son intégralité sur le site du CESER Occitanie :

<https://www.ceser-occitanie.fr/publications/avis-carburants-alternatifs-pour-les-mobilités-un-enjeu-majeur-et-stratégique-pour-occitanie/>



